L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 28 JUIN 1900. NUMERO 21

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port)................ 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.......... .12c
Chaque insertion subsequente.......... .8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 5 chaque.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 28 JUIN 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

FETE NATIONALE.

La fete de l'union metisse St. Joseph

Les Membres de l'Union Metisse St. Joseph ont ouvert la série des fêtes nationales mercredi de la semaine dernière.

Une grand'messe fut célébrée à St. Vital dans la chapelle du nouveau Couvent et une foule considérable y assistait. C'est le Rév. M. Dugas qui officiait, ayant à ses côtés les Rév. MM. Cloutier et Trudel.

Le chœur de St. Boniface pretait son concours à cette belle cérémonie.

Le sermon donné par le Rév. M. Cloutier impressiona vivement tous les assistants

A l'issue de la messe M. S. St. Germain lut l'adresse suivante.

Au Révérend Monsieur Azarie Dugas, Grand Vicaire.
Chaplain de l'Union Metisse St-Joseph :

Révérend Monsieur,—

Notre premier acte ce matin en même temps que nous affirmions notre Foi, a été de demander la bénédiction de Celui qui est le maitre des peuples, comme des familles et des individus.

Nous venons maintenant témoigner à notre clergé, dans votre personne, de nos sentiments de reconnaissance, de respect et confiance; et affirmer une fois de plus cette vérité si évidente dans l'histoire, que toujours les destinées des descendants de la Vieille France au Canada et dans toute l'Amérique du Nord, ont été unies d'une manière particulièrement étroite au développement de la religion et à l'histoire de son clergé.

Nous sommes les descendants de ceux qui les premiers ont fait tressaillir les prairies de cette partie d'un vaste continent des échos de la langue française; et quand les missionnaires se précipitèrent sur les pas des premiers découvreurs et souvent les devancèrent il nous est donné de nous rappeler que nos ancêtres ne se contentèrent pas de les accueillir avec bonheur pour eux-mêmes, mais se firent encore les collaborateurs de leur œuvre glorieuse.

Ces belles traditions qui font notre sauvegarde, nous ne voulons pas les voir se rompre. Au contraire, nous voulons que des sentiments de plus en plus étroits de confiance mutuelle, puisant leur source de notre part dans la gratitude et le respect, continuent toujours d'unir le pasteur et le troupeau.

Nous vous prions Monsieur le Chapelain de vouloir faire part à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, de ces sentiments d'affection soumise et filiale, et de vouloir accepter pour vous-même l'hommage de l'amitié respectueuse et reconnaissante que vous portent,

Les membres de l'Union Métisse St. Joseph de Manitoba.
Par le Président,
SIMON ST. GERMAIN.

Après la messe, une table dressée en plein air sur le terrain du pique-nique et fort bien servie réunit un grand nombre de convives.

Dans l'après midi une série de courses à pied, puis de courses de chevaux servirent d'attraction.

Puis commencèrent des discours patriotiques. Le Rév. M. Dugas, puis M. J. B. Lauzon, M. M. Jérôme; M. P.P.; M. R. Goulet; M. Bernier adressèrent l'assemblée, et l'on se sépara tard dans la soirée, le cœur gaie et content de la belle démonstration cordiale et familiale de cette mémorable journée



La St. Jean Baptiste

La magnifique célébration de la fête nationale canadienne française à St. Boniface, est un légitime sujet d'orgueil, et d'entier contentement pour tous les cœurs patriotes, anxieux de développer et de glorifier les traditions nationales.

La fête de Dimanche dernier restera non seulement dans le souvenir de tous ceux qui eurent le privilège d'y assister, mais elle occupera aussi une place marquée dans les annales du Manitoba; l'union, la sympathie, l'enthousiasme qui si manifestement faisaient battre à l'unisson les cœurs de tous les assistants, Canadiens français du Manitoba ou Canadiens-français de Québec, nous permettent d'espérer que l'heure approche, où l'union de cœur et d'âme, l'union intelligente et desintéressée, liera définitivement la population française en un seul faisceau, et lui permettra de marcher ferme et sans hésitation au but suprême, dans la conscience et le calme de sa force, dans la grandeur de de ses justes ambitions.

La fête de la St. Jean-Baptiste a été dans toute l'acception du mot, une fête nationale; une démonstration élevée et réconfortante, et s'il nous fallait nous résumer, s'il fallait en une maxime,condenser les sentiments dont débordaient tous les cœurs, nous ne pourrions trouver d'expression plus appropriés que ces deux mots latins:

Sursum corda! haut les cœurs!

Les innombrables drapeaux tricolores et anglais qui flottaient sur toutes les résidences, et les édifices de la cité française, piquant le ciel des clarté radieuses de leurs couleurs, avivées par un soleil éblouissant, attiraient le regard et dès l'arrivée dans la ville en forçaient les yeux et les cœurs à s'élever vers les cieux.

Nous mentionnerons brièvement les diverses circonstances de cette brillante journée, sans pouvoir nous étendre comme nous aurions aimés à le faire sur ces souvenirs.

A 9 hr la Société St. Jean-Baptiste de Winnipeg, ayant à sa tête la musique Citizen, débouchait du pont Broadway et se rendait à l'Hôtel de Ville; bientôt arrivent les enfants des écoles, bannières en tête, accompagnés de la musique de l'Ecole Industrielle puis la Société St. Jean-Baptiste de St. Jean-Baptiste avec son excellente fanfare, ceux de St. Pierre, enfin ceux de St. Boniface que précède l'orchestre de la Ville.

La procession se forme alors et bannières au vent, les musiques faisant rage, vient défiler dans les jardins de l'Archevêché, pour de là, se rendre sur le terrain du collège, où un magnifique autel dressé en plein air et joliment décoré, avait été élevé.

Malgré le soleil et la chaleur accablante, une foule immense et recueillie remplit les bancs preparés en face de l'autel et déborde dans la prairie.

Au premier rang aux pieds de l'autel, outre le maire, les notabilités de St. Boniface et les présidents des sociétés St. Jean Baptiste, nous remarquons M. H. Bourassa, M. P.; M. Tardivel; M. le Dr. Grignon; M Bonhomme; M. Ouelette et M. J. J. Provost, qui ont eu la généreuse pensée de venir se joindre à notre population, et rehausser de leur présence l'éclat de notre fête.

Un grand nombre de nos compatriotes de la Province de Québec venus avec le Rév. Père Blais, étaient également présents, tandis qu'un grand nombre de prêtres venus de la Province ou même de Québec comme M. l'abbé Gérin, ou des Etats Unis comme M. Manchang faisaient cortège à Sa Grandeur Mgr. Langevin.

La messe pontificale célébrée en grande pompe fut accompagnée de chants magnifiquement rendus, exécutés par près de cent choristes.

Mgr Langevin fit le sermon de circonstance, et dans un langage chaleureux, qui remua profondément tous les cœurs, il fit un parallèle magnifique entre la mission de St. Jean Baptiste et celle du peuple canadien français, précurseur de la foi et de la civilisation dans les plaines du Nord Ouest. En terminant Monseigneur souhaita la bienvenue à nos frères de Québec et insista sur la nécessité de créer des liens de plus en plus intimes entre Québec, cœur et foyer de notre race, et les canadiens français de Manitoba.

A l'issue de la messe, une fort belle adresse fut lue par M. A. Prendergast au nom de la Société St. Jean Baptiste.

En réponse à cette adresse Monseigneur félicita la Société St. Jean Baptiste du beau succès de la fête, organisée par ses soins, et exprima toute sa satisfaction de voir l'union qui existait dans tous les cœurs, et dont le congrès qui allait s'ouvrir assurerait la stabilité.

A deux heures de l'après midi, eut lieu dans la salle du collège la première séance du congrès.

M. Senécal fut nommé président, Messieurs H. Fournier et E. Levèque secrétaires.

Sur la plateforme se tenaient les Juges Dubuc, Prendergast et Prud'homme, Son Honneur le Maire Betournay, MM. H. Bourassa, M. P.; S. A. D. Bertand, M. P. P; J. B. Lauzon, Jos. Lecomte; V. Mager; H. Royal; L. R. Chevrier; Jos. Baril.

Monseigneur Langevin fut alors invité à prendre la parole.

Il exprima toute sa satisfaction et sa joie de voir s'ouvrir le congrès actuel; c'est une œuvre qui lui tient au cœur car il est persuadé des bénéfices immenses que notre nationalité doit recueillir de cette entreprise.

Nous avons besoin de nous affirmer comme catholiques et comme Canadiens-français, dans les circonstance actuelles, et les peuples qui ont le souci de leur avenir ne doivent pas craindre de s'affirmer.

Le respect qu'un peuple inspire est en proportion de la fermeté avec laquelle il sait affirmer ses droit acquis et incontestables; les droits des uns n'amoindrissent point ceux des autres, bien au contraire le respect des droits de chacun est la base fondamentale de la vigueur et de l'avenir d'une nation.

Nous devons tenir à nos droits, nous avons payé assez cher pour les acquérir, c'est au prix de notre sang que nous les avons conquis.

Nos pères furent des héros, et j'aime à répeter ici au public ce que nous proclamions du haut de la chaire. Nous avons lieu de nous féliciter, ceux de notre race n'a pasdégénéré; nos ancêtres ont de noble fils qui continuent leur traditions.

Nous devons être particulièrement reconnaissants à ceux de nos frères de Québec qui ont tenu à nous apporter leur concours.

Chacun ici, ressent ce même sentiment, se sent grandi de deux coudées, il n'est pas jusqu'aux petits garçons qui ne partagent la joie unanime et ne se pressent pour voir les grand Messieurs venus de si loin.

Leur présence ajoute à notre démonstration une force morale nouvelle, elle donne un précieux élan au mouvement d'union qui nous inspire, et aujourd'hui il semble que nous nous groupons non seulement entre nous, mais encore avec tous nos frères de Québec

Nous ne pouvons rien sans Québec; detachés de Québec nous ne sommes plus qu'une faible et impuissante minorité, et si nous avons pu obtenir quelque chose des hommes influents, c'est parceque nous sommes retés liés indissolublement au groupe de Québec.

Plus Québec sera fort, plus nous le seront nous-mêmes. Aussi, nous garderions nous de vouloir affaiblir, Québec en aucune façon, mais ce n'est pas l'affaiblir que de lui demander de nous renforcir; l'actions est réflexe, et Québec elle aussi profite de l'accroissement qu'elle peut nous donner.

Nous sommes heureux de voir ici parmi nous deux hommes de Québec qui ont eu le courage de dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas.

La victoire et la conquête, ne sont pas le droit.

Félicitons donc des hommes au caractère assez désintéressé, assez nobles pour sacrifier sans hésitations, leurs intérêts matériels. Ils seront récompensés plus tard de leurs sacrifices, par l'estime des gens de cœur; en affirmant leurs convictions au milieu des orages, ils s'imposeront un jour ou l'autre à l'estime même de ceux qui aujourd'hui peut être les combattent le plus violemment.

Le but de ce congrés est d'assurer une cohésion plus grande parmi nous, afin d'être plus forts dans notre revendication de nos droits religieux et nationaux; et je suis heureux de voir ici l'empressement de nos frères de St. Jean Baptiste et de St. Pierre, mais ce n'est pas deux, pas trois, mais 30 paroisses qui devraient être ici réprésentées par des organisations semblables, afin d'agir de concert, dans la plénitude de l'union, propre à inspirer le courage.

Assurément nous vivons dans des circonstances meilleures, mais tout n'est pas terminé

Nous souffrons encore d'une certaine gêne dans l'exercice de notre liberté religieuse; le droit de la langue française n'est point suffisamment sauvegardé.

Nous avons donc encore à lutter; notre triomphe doit prévaloir par le calme de la force consciente, si nous savons être groupés et unis.

Je ne puis en ma qualité de père, de pasteur, oublier que nos enfants de Winnipeg souffrent et mon cœur saigne en pensant qu'ils sont dans la détresse.

Notre force sera la leur; notre union aidera à assurer leur reconfort.

Sa Grandeur termine ensuite en exprimant sa joie de la démonstration grandiose et recueillie de ce matin.

M. le Juge Dubuc s'excusa de la difficulté qu'il rencontrait de venir parler après un prince de l'Eglise, qui est aussi un prince de la parole. Il veut seulement faire quelques remarques et adresser ses remerciements au président et aux officiers de la Société St. Jean Baptiste ainsi qu'aux hôtes distingués venus de la province de Québec.

Les fêtes de la St. Jean Baptiste ont deux caractères distinctifs et inséparables, la religion et la nationalité. M. Dubuc évoque ensuite le souvenir de la première fête St Jean Baptiste au Manitoba en 1871 et donne des détails retrospectifs fort intéressants.

M. le Juge Prud'homme fit ensuite la lecture d'un remarquable travail sur la vitalité de la race française au Canada; nous en donnerons prochainement quelques extraits qui intéresseront nos lecteurs, et nous regrettons que l'exiguité de notre format, nous empêche de reproduire en entier ce document historique, d'un intérêt considérable.

M. H. Bourassa fut l'orateur suivant.

Après s'être excusé de limiter son discours à quelques remarques, car il compte, suivant l'invitation qui lui en a été faite, parler le lendemain, il témoigne de la joie qu'il éprouve à se trouver dans un milieu si suggestif pour le cœur et pour l'esprit.

Il a souvent entendu discuter l'efficacité des démonstrations nationales de la St. Jean Baptiste. Certes il ne faut pas que les flots d'éloquence patriotique qui coulent en ces belles journées soient comme les torrents